

ATTENTION : Il faut obtenir au moins 5 / 10 points à la partie de compréhension écrite et usage de la langue (0,4 points chaque question correcte). Une pénalisation supplémentaire de -0,13 points en moins est prévue à ce test pour chaque erreur commise.

1. Compréhension écrite. Questions à choix multiple (QCM). 8 points.

INSTRUCTIONS

Dans cette tâche, vous pourrez démontrer votre niveau de compréhension du français écrit. Cette partie comprend des questionnaires de compréhension portant sur de différents types de documents.

Il n'y a qu'une bonne réponse par question. Vous devez indiquer sur votre feuille de copie la réponse que vous jugez correcte : a), b) ou c). Attention : Répondez aux questions selon ce qui est écrit ou ce qui peut en être déduit.

TEXTE 1.

Les questions 1 à 9 portent sur un texte donnant des conseils pratiques.

Internet est devenu la première source d'information. Savoir faire des recherches en ligne est primordial, et savoir utiliser les moteurs de recherche est essentiel.

Les conseils pratiques sont une forme d'aide que l'on retrouve sur internet.

Lisez cet exemple :

J'ai perdu ma carte d'embarquement, que faire ?

Pas de panique ! En réalité, vous ne perdez pas complètement votre carte d'embarquement puisque vos données sont enregistrées dans l'ordinateur lors de l'émission de celle-ci.

Si la perte a lieu avant de passer en salle d'embarquement, rendez-vous au comptoir d'enregistrement où l'hôtesse, après vérification de votre identité, vous réémettra votre carte d'embarquement.

<http://www.easyvoyage.com>

0. Qu'est-ce qu'on doit faire en cas de perte de la carte d'embarquement ?

- a) Le passager doit accepter les conditions de la compagnie aérienne.
- b) On ne peut pas demander le remboursement du billet.
- c) On doit se rendre au comptoir pour demander de réimprimer la carte d'embarquement.

Le contrat de transport est soumis aux conditions contractuelles spécifiques et, en cas de perte de la carte d'embarquement, la compagnie aérienne peut décider de refuser de transporter un passager et celui-ci ne peut pas demander le remboursement du billet, mais le texte ne rien dit de tout cela. Le texte explique les formalités pour embarquer, la meilleure réponse est donc (C).

Texte 1. Petit guide du voyage long courrier.

Quand je raconte mon voyage en Australie, je vois mes interlocuteurs ouvrir de grands yeux ronds à la mention des 28h de voyage qui m'ont conduit de Charles de Gaulle à Brisbane.

Avant le voyage

– La compagnie aérienne: si vous vous y prenez suffisamment à l'avance, vous aurez le choix entre plusieurs compagnies moyennant une différence d'une cinquantaine d'euros. Choisissez bien, car ça fait TOUTE la différence une fois à bord. Avoir un bon service de divertissement et un peu de place et de confort ça n'a pas de prix, vraiment. Vous pouvez comparer les compagnies sur *tripadvisor* ou sur *passenger choice awards* (quand les résultats seront publiés). Là pour l'Australie on est passés par *Ethiad* qui était vraiment irréprochable.

Prenez le nom du vol et de compagnie, vous pourrez ainsi savoir quel sera l'avion, et le type d'équipement à bord (c'est souvent indiqué sur les sites des compagnies) pour anticiper (emmener des films, prévoir des chargeurs etc...).

– Le bagage soute: si vous devez acheter une valise prenez-la avec les couleurs les plus folles possibles, des motifs, etc... Surtout pas un sac noir standard. Ça évitera que quelqu'un prenne votre bagage pour le sien sur le tapis et ne l'embarque (c'est du vécu) et ensuite si la compagnie

égare votre bagage elle sera plus facile à identifier. Mettez aussi bien votre nom et adresse dessus ou sur un papier dans la valise (en cas d'enquête elle vous sera retournée grâce à ça)

– Le bagage cabine :

J'y mets tout ce qui a de la valeur : bijoux, appareil photo, ordinateur. Je prends aussi toujours des vêtements indispensables (type maillot de bain) en cas de perte de ma valise (une semaine à l'étranger sans ses affaires c'est super pénible). Sinon j'ai également plusieurs petites trousse avec.

Des soins : entre la pression qui fait gonfler, la fatigue et l'inconfort, vous ressemblerez à Lindsay Lohan un lendemain de cuite² à la première escale. Dans la mienne j'ai un *roll on Aesop* pour me détendre (ou m'en mettre sous le nez si mon voisin pue des pieds, oui c'est glam), une petite crème doudou, un nettoyant visage, une brosse à dents, une petite brosse à cheveux et des lingettes déodorantes.

Un kit de survie : des écouteurs intra pour ne plus entendre les 3 gamins qui se chamaillent derrière vous et dormir (avec un casque vous serez gêné pour poser votre tête sur le côté et dormir) ou des bonnes boules quiès¹ (certaines compagnies en distribuent car c'est quasi indispensable pour ne pas avoir envie de tuer tout le monde). Un masque pour dormir si comme moi vous avez toujours la chance d'être à côté du seul mec qui lit alors que tout l'avion dort. Sinon il y a ce truc fabuleux qui fait les deux.

Pensez aussi aux somnifères. Je n'en prends jamais, mais maintenant je sais que passer une nuit blanche dans l'avion pour embrayer sur une journée complète à l'arrivée est plus dévastateur pour mon organisme que prendre un somnifère. Mieux vaut avoir un sur soi au cas où.

Également de quoi tuer le temps :

Pensez à des changeurs à pile pour votre matériel de divertissement, de nombreuses compagnies proposent des chargeurs universels à chaque place mais c'est loin d'être systématique. Et prenez de la lecture papier pour vous occuper car on vous demandera souvent d'éteindre vos appareils électroniques et le divertissement à bord n'est pas mis en marche tout de suite et coupé 30 minutes avant l'atterrissage.

– La tenue :

Évitez de porter des ceintures : ça vous serre tout le voyage et vous fera perdre plein de temps au contrôle de sécurité. Pensez confort avant tout et prenez de quoi vous réchauffer car il fait souvent froid (collants, chaussettes).

Voilà pour mes conseils, cette liste est non exhaustive ;) [Éléonore Bridge]

1. Boules quiès : bouchons en cire qui protègent du bruit.

2. Cuite : ivresse

<http://www.leblogdelamechante.fr/blog-mode/guide-voyage-long-courrier/>

Questions:

1. Quand l'auteur du texte raconte le long trajet en avion, ses interlocuteurs
 - a) se mettent en colère.
 - b) s'étonnent.
 - c) le regardent avec intérêt.
2. Selon l'auteur du texte,
 - a) la variation des prix et la diversité de l'offre est tellement importante qu'il est dur de s'y retrouver.
 - b) les billets sont parfois moins chers d'un aéroport vers un autre.
 - c) toutes les compagnies aériennes fonctionnent presque pareil : on doit trouver le vol le moins cher.
3. Le bagage soute
 - a) est placé dans le fuselage de l'avion.
 - b) est le bagage à main pouvant être placé en cabine.
 - c) peut être emporté en cabine.

4. « c'est du vécu » veut dire :
 - a) C'est dommage.
 - b) Qui s'est passé.
 - c) je suis désolée.
5. Une trousse est...
 - a) un petit mouchoir.
 - b) une serviette.
 - c) une pochette de rangement.
6. Cochez l'affirmation qui correspond le mieux au texte
 - a) Il faut acheter les produits cosmétiques après le contrôle de sécurité.
 - b) L'auteur conseille de prendre un assortiment de produits cosmétiques.
 - c) Pour éviter la fatigue vous trouverez à bord une large gamme de cosmétiques.
7. Selon l'auteur du texte,
 - a) il ne faut pas négliger les somnifères.
 - b) On ne doit jamais prendre de somnifères à bord.
 - c) Prendre des somnifères à bord peut gâcher votre voyage.
8. Cochez l'affirmation qui correspond le mieux au texte.
 - a) Tous les gadgets électroniques fonctionnent avec des chargeurs universels.
 - b) Grâce à notre chargeur de batteries, on peut recharger le téléphone.
 - c) Le service sans fil permet aux voyageurs de recharger leur téléphone mobile dans tous les aéroports.
9. Cochez l'affirmation qui correspond le mieux au texte.
 - a) Les appareils électroniques peuvent être utilisés à tout moment à bord de l'avion.
 - b) Le personnel de la compagnie aérienne vous indiquera que tous les appareils électroniques doivent rester éteints.
 - c) Les appareils électroniques peuvent être utilisés après le décollage et avant l'atterrissage.

Texte 2. Les questions 10 à 20 portent sur un article informatif et d'actualité.
Lisez le texte et choisissez la réponse correcte :

Circulation alternée à Paris : qui est concerné ?

"L'Obs" fait le point sur cette mesure mise en place ce lundi face aux pics de pollution qui touchent Paris et l'Ile-de-France.

Nuage de pollution à Paris (AFP)

Les voitures, scooters et motos aux immatriculations impaires circulent les jours impairs, les immatriculations paires les jours pairs : c'est le principe de la circulation alternée prévue ce lundi 23 mars à Paris et dans sa proche banlieue. Il y a toutefois toute une série de dérogations. Le gouvernement, accusé à la veille du scrutin départemental de frilosité pour mettre en place la circulation alternée en Ile-de-France en dépit d'une pollution persistante, a finalement décidé que cette mesure rarissime serait appliquée dans la capitale et sa proche banlieue.

Quel est le périmètre concerné ?

Paris et les 22 communes suivantes :

Dans les Hauts-de-Seine (92) : Montrouge, Malakoff, Vanves, Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Clichy.

En Seine-Saint-Denis (93): Saint-Ouen, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnolet, Montreuil, Aubervilliers, Saint-Denis.

Dans le Val-de-Marne (94): Vincennes, Saint-Mandé, Charenton-le-Pont, Ivry-sur Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly.

À l'exclusion de l'A86 pour les parties des communes concernées qu'elle traverse, l'objectif étant de permettre un "transit routier normal autour de la zone de restriction parisienne, en articulation avec la Francilienne".

Quelles sont les dérogations ?

Voici la liste des véhicules qui peuvent circuler quelle que soit leur immatriculation :

Les véhicules considérés comme "propres" : électriques, hybrides, fonctionnant au gaz. Les voitures qui transportent au moins trois personnes. Les usagers de la route sont d'ailleurs invités à recourir au covoiturage.

Les véhicules assurant des missions de service public : d'incendie et de secours, des forces de l'ordre, de transports liés à la santé, d'handicapés, de médicaments, de transport funéraire...

Les véhicules chargés de l'approvisionnement des populations: alimentation, camions frigorifiques, camions - citernes.

Les autocars et véhicules de transport en commun, taxis, voitures de tourisme avec chauffeur, véhicules d'auto-école.

Les véhicules et engins de chantier, de dépannage, de déménagement, de nettoyage, bennes à ordures, transports de fonds, de journaux, postaux...

Les véhicules des professionnels dans certains cas. Les représentants de commerce et les journalistes peuvent par exemple utiliser leur voiture quelle que soit son immatriculation pour se rendre à leur travail.

Les camionnettes et utilitaires de moins de 3,5 tonnes.

Les véhicules immatriculés à l'étranger.

Quel impact pour le stationnement ?

Le stationnement résidentiel sera gratuit ce lundi (pair). Les voitures dont les plaques sont paires pourront aussi stationner gratuitement lundi sur des places "visiteur", dont l'usage ne peut habituellement excéder deux heures.

Les transports en commun seront-ils gratuits ?

La mise en œuvre de la circulation alternée a un corollaire: la gratuité des transports en commun (métro, bus, tramway, RER) dans la zone et pour toute la durée concernée.

La première heure de location d'un Autolib' ainsi que le ticket pour utiliser une journée un Vélib' (dans la limite de 30 minutes de circulation) seront gratuits tout le week-end et lundi.

Si on ne respecte pas la circulation alternée ?

Toute infraction est passible d'une contravention de 2e classe, soit une amende de 22 euros si elle est réglée immédiatement, et 35 euros ensuite. Un automobiliste récalcitrant pourra voir son véhicule immobilisé ou mis en fourrière.

Nouvel Obs-21/03/2015

Autolib' est un service public d'autopartage de voitures électriques en libre-service au sein de l'agglomération parisienne.

Vélib est le système de vélos en libre-service de Paris disponible depuis le 15 juillet 2007. Mis en place par la Mairie de Paris,

Questions

10. Dans le texte, « frilosité » est synonyme de

- a) manque de sensibilité.
- b) audace.
- c) crainte.

11. Cochez l'affirmation qui correspond le mieux au texte.

- a) Certains véhicules sont interdits à la circulation quel que soit le jour.
- b) La circulation alternée est un dispositif destiné à limiter les émissions de CO2.

- c) Les deux réponses antérieures sont correctes.
12. Les véhicules considérés comme «propres» sont :
- a) Les véhicules électriques, hybrides, et ceux fonctionnant au gaz.
 - b) Les précédents et aussi les voitures transportant au moins trois personnes.
 - c) Les précédents et aussi le transport public.
13. Cochez l'affirmation qui correspond le mieux au texte
- a) Les véhicules des professionnels peuvent circuler en tout moment quelle que soit son immatriculation.
 - b) Les véhicules d'incendie et de secours sont considérés comme «propres».
 - c) Les taxis ne sont pas soumis au dispositif de circulation alternée.
14. Dites si l'affirmation suivante est « vraie », « fausse » ou « on ne sait pas » : « les qui n'ont pas le droit de circuler pourront rester à leur place sans que le conducteur n'ait à payer le stationnement, qu'il soit résidentiel ou pas ».
- a) Vraie.
 - b) Fausse.
 - c) On ne sait pas.
15. Cochez l'affirmation qui correspond le mieux au texte
- a) Les deux-roues, immatriculés avec un chiffre pair ou impair, auront le droit de circuler à Paris.
 - b) Les deux-roues sont concernés par la mesure de circulation alternée.
 - c) Les deux-roues seront interdits de circuler à Paris.
16. Pendant la mesure de circulation alternée, les transports en commun seront gratuits.
- a) Oui.
 - b) Uniquement pour les propriétaires des véhicules concernés.
 - c) Uniquement pour les propriétaires des véhicules qui habitent dans les zones concernées.
17. Pour compenser l'interdiction faite à certains véhicules de rouler, la mairie de Paris a mis en place une série de mesures :
- a) Stationnement gratuit pour les véhicules interdits de circulation
 - b) Une heure d'Autolib' gratuite pour les tickets d'une journée et transports en commun gratuits
 - c) Les deux réponses antérieures sont correctes.
18. Cochez l'affirmation qui correspond le mieux au texte
- a) Tout conducteur qui contrevient aux dispositions de circulation alternée sera sanctionné par le retrait de points sur le titre de permis de conduire.
 - b) La mise en fourrière des véhicules est une mesure pour les conducteurs récidivistes.
 - c) L'infraction est également applicable aux accompagnateurs.
19. Cochez l'affirmation qui correspond le mieux au texte
- a) Les voitures électriques ne sont pas concernées par la circulation alternée.
 - b) La location de voitures « autolib » sera gratuite dès la première heure.
 - c) Les deux réponses antérieures sont correctes.
20. Une contravention est
- a) une amende.
 - b) la catégorie d'infractions la moins grave.
 - c) un avertissement sévère.

2. Usage de la langue. Choisissez la seule option correcte. (QCM)- 2 points.

| | |
|--|--|
| <p>21. Veux-tu que je..... les courses avant de rentrer ?</p> <p>a) fais b) faisais c) fasse</p> | <p>22. Je n'ai pas encore téléphoné à Patrick, mais je appellerai ce soir.</p> <p>a) lui b) l' c) la</p> |
| <p>23. Voici le film..... je t'ai parlé la semaine dernière.</p> <p>a) qui b) dont c) que</p> | <p>24. Si tu n'..... pas été en colère, nous ne nous pas disputés.</p> <p>a) avais / étions b) avais / serions c) serais / serions</p> |
| <p>25. Vous vous occupez de mon dossier ? Oui, on s'... occupe.</p> <p>a) y b) est c) en</p> | |